



LETTRE OUVERTE

Dialogue social en péril en Mairie de Mulhouse

La CGT dénonce le climat antidémocratique et discriminatoire qui règne en Mairie de Mulhouse. Notre combat réside en la défense des agent.es. et des services publics grâce à une **meilleure reconnaissance** et une **plus juste rémunération** des agent.es en Mairie. Suite à plusieurs mobilisations en septembre très suivies dans la rue, dans les médias et sur les réseaux sociaux, Madame le Maire Michèle Lutz avait accédé à notre requête de la rencontrer elle, plutôt que son exécutif en ce mardi 27 septembre.

Notre but premier lors de cette rencontre était la défense des agents et des usagers mulhousiens. Or, quelle ne fut pas notre surprise de nous trouver contraint.es de défendre ... **le droit de manifester et la liberté d'expression** :

- Oui, manifester implique de faire du bruit, n'en déplaise à certain.es.
- Oui, défendre une cause, à savoir des **conditions de travail décentes pour offrir un service public de qualité** implique de contacter la presse locale et d'y faire connaître notre constat et notre combat.

Que la Première édile de Mulhouse s'en offusque, qu'elle nous ordonne de faire taire nos camarades en bas de ses fenêtres, qu'elle nous reproche nos contacts avec les médias ou avec les citoyens, nous a sidéré.es. Telle serait sa vision du dialogue social avec un syndicat ? De la liberté de la presse ? De la démocratie ? **De l'opinion de ses propres administré.es** qui, dans cet exemple précis, lui font parvenir via la CGT une pétition ? Nous voulons croire qu'il ne s'agissait que d'un mouvement d'humeur temporaire et non de convictions personnelles. Car stigmatiser ainsi le syndicat CGT Ville de Mulhouse et sa secrétaire générale n'est en aucun cas acceptable.

Ce mardi 27 septembre 2022 marque donc un **tournant historique** dans la qualité de la relation sensée lier syndicat et autorité territoriale.

Pour autant, le combat continue. A la colère de Madame la Maire, nous avons opposé le respect et notre dignité. Car les propositions de la mairie sont insuffisantes et Madame le Maire ne peut ignorer l'appui inconditionnel de nos concitoyen.nes. Nous cueillons ici l'opportunité de les remercier pour leur action. Car la convergence des luttes, à force d'être ignorée en haut lieu, finit ... par converger, tout simplement. **Cela se reproduira sans doute dans l'ensemble des services publics municipaux !** Car la défense des services publics, auxquels les Mulhousiens sont fortement attachés, est notre ADN. Nous croyons fermement qu'au moins sur ce point, Madame Michèle Lutz nous rejoindra.

Lors de l'inédite et douloureuse période **Covid**, nous n'avons pas démérité, permettant à toutes les professions dites « essentielles » de pouvoir exercer, puisque nous étions nous aussi en première ligne pour favoriser une sortie la moins préjudiciable possible de cette crise sanitaire. Nous a-t-on à nouveau **oublié.es** ? Ne serons-nous encore une fois au centre de leurs préoccupations uniquement lorsque nous serons à nouveau « essentiel.les » ? Chaque métier EST essentiel, dans le privé, comme dans le public !

En outre, nous dénonçons depuis des années un climat anxigène pour les agents municipaux. La réponse qui nous a été apportée se résume en différentes phases, qui se succèdent et se ressemblent : soit on nous oppose mépris et silence, soit on nous propose encore et toujours de faire appel à des cabinets d'audit, payés grassement sur l'argent public, pour régler des **problèmes de harcèlement moral chroniques et systémiques** qui pourraient l'être avec un peu de courage. Est-ce que, par exemple, lancer une serpillère sale à la tête d'une subordonnée ne devrait pas être sanctionné, est-ce que promouvoir ce genre d'individu alors que son équipe continue d'être terrorisée constitue un bon signal, une action forte en faveur de la lutte contre les risques psychosociaux ? Où est la prévention de ces risques, quand on laisse perdurer des années entières ce système de caste ? La DRH nous demande, années après années, instances après instances, de mettre à l'ordre du jour nos points de vigilance : nous sommes fatigué.es, usé.es, lassé.es, de mettre sans cesse et en vain toujours et encore les mêmes problématiques, impliquant les mêmes harceleurs/harceleuses. Ces phénomènes sont une **véritable épidémie** touchant tous les services et reproduisant les **mêmes schémas destructeurs psychologiquement** : nos propositions sont sur la table depuis des années, il vous appartient de vous en saisir !

Par ailleurs, nos filières sont, pour certaines, essentiellement **féminines**, nous sommes aussi étonné.es que Madame Marie Corneille, Adjointe déléguée à **l'égalité**, ne se soit pas emparée de ce sujet pourtant déjà signalé à la DRH afin de rétablir une juste compensation. De l'aveu même des rapports égalité Femmes / Hommes à Mulhouse, le déficit salarial en défaveur des femmes exerçant en catégorie C en Mairie atteint **27 %** en 2018 comme en 2021 ! Où est le progrès pour le personnel municipal féminin depuis tout ce temps ? Nous sommes certain.es que les propositions de Madame Marie Corneille pour un écart amoindri seront intéressantes à lire ou à entendre : la CGT, force de proposition, ne demande qu'à rencontrer enfin cette Adjointe pour discuter concrètement.

Où donc trouver le budget nécessaire à nos revendications ?

Piste n°1 : Nombre d'agents, experts en leur domaine se désespèrent de faire entendre leur voix : des marchés publics sont confiés chaque mois à des opérateurs. Certains sont de qualité notoire. D'autres sont les bêtes noires de l'intérêt général. Pourtant, rares sont les exemples de moins-value appliqués lorsque les travaux ou prestations demeurent non conformes. Ces informations remontent parfois jusqu'à l'exécutif, parfois non. Sommes-nous inféodé.es à ces prestataires ? Ne serait-ce pas d'utilité publique que faire respecter soit le niveau de prestation réalisé, soit de le payer à hauteur de son manque de qualité ? Quand par exemple un projet, confié à un agent, est formalisé puis que ce même projet est confié à un bureau d'études, qui propose la même chose, à UN détail près, mais en y consacrant plus de temps et plus d'argent public, ce bureau d'études mérite-t-il son cachet pour un travail déjà fait ?

Piste n°2 : déjà en 2019, la CGT Ville de Mulhouse expliquait à l'envi que la marge de manœuvre concernant l'enveloppe salariale pour les agents municipaux était cadrée dans le contrat Ville - État et que la Mairie de Mulhouse en avait été félicitée par Monsieur le Préfet car nous étions en deçà des 1% de charges du personnel. L'enveloppe budgétaire, comme sa marge de manœuvre, existent bel et bien. Nous invitons la Municipalité à ré-étudier cette question fondamentale qui ne met pas en péril l'équilibre financier de la Commune, loin de là.

S'organiser, y associer les habitants et usagers, défendre le droit de manifester en faisant du bruit n'est en AUCUN CAS un manque de respect. La mise en **péril du dialogue social, de la pérennité et de la qualité de nos services publics municipaux**, en économisant injustement sur le dos des agent.es au service de la population : voilà le vrai enjeu ! Nous invitons donc la classe politique à rejouer la partition : nos demandes étant calquées sur celles déjà obtenues de haute volée ailleurs en France dans d'autres municipalités ne sont nullement déraisonnables. Notre porte demeure ouverte **malgré ce dernier épisode houleux que nous avons subi**, car nous ne pouvons imaginer que la Municipalité actuelle fasse fi du **climat social actuel** en son sein et de **l'avenir professionnel du personnel qui œuvre quotidiennement pour le bien des Mulhousiens**. Nous le répétons, **jamais le dialogue social n'aura autant été en péril qu'aujourd'hui, jamais la discrimination syndicale n'aura été aussi vive, jamais la liberté de manifester ou de s'exprimer n'avait été aussi mise à mal : néanmoins TOUT peut évoluer FAVORABLEMENT, et ce, DÈS MAINTENANT !**